

**AGIR CHAQUE JOUR  
DANS VOTRE INTÉRÊT**



**ET CELUI  
DE LA SOCIÉTÉ**

**SUD MÉDITERRANÉE**

## **Coronavirus : Le Crédit Agricole Sud Méditerranée met en place des modalités simples et concrètes au service des professionnels**

Face à cette situation inédite qui impacte l'ensemble de notre économie, nous entendons plus que jamais exercer pleinement notre rôle d'acteur de l'économie locale pour agir chaque jour dans votre intérêt et celui de la société. Quel que soit votre domaine d'activité, nous nous mobilisons en prenant en charge vos demandes via un numéro dédié aux TPE, PME, artisans, commerçants, professions libérales et agriculteurs.

***Contactez notre centre des services professionnels  
en composant le 04 68 68 81 31 (numéro non surtaxé, prix d'un appel,  
accessible du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h).***

Nous vous rappelons que dès le début de cette crise, des mesures ciblées ont été mises en place pour vous accompagner au cas par cas :

- Permettre de reporter jusqu'à 6 mois les remboursements des crédits ;
- Mettre en place une procédure accélérée d'accord de crédit en moins de 5 jours pour les situations les plus urgentes ;
- Supprimer les pénalités et les coûts additionnels des reports d'échéance et de crédit des clients;
- Accélérer les modalités de prises en charge des demandes d'indemnités des clients assurés.

Être une banque mutualiste et différente, c'est savoir réagir utilement dans les moments d'urgence. Soyez assurés de notre mobilisation totale dans ce contexte tout à fait exceptionnel.